
**PROGRAMME DU CYCLE 2011 DE FORMATION
CONTINUE DES ANCIENS EXPERTS**

.....
Note destinée aux experts versaillais

Le CFCECAP et la CECAV organisent conjointement le cycle de formation continue destiné aux experts déjà inscrits sur les listes des Cours d'appel.

Cette session comporte 6 conférences de formation générale, qui ne traite donc pas des spécificités des expertises des différentes branches de la nomenclature qui demeurent de la compétence des compagnies mono disciplinaires, ou des groupes de spécialité.

Il est conseillé aux experts dans l'obligation de renouveler leur inscription tous les 5 ans, de suivre dans la période quinquennale, **une à deux fois le cycle complet**, et au moins **deux à trois fois, la première conférence** traitant de l'actualité des règles de procédure et de la jurisprudence.

Chaque expert peut ne choisir que quelques conférences, en fonction des contraintes d'emploi du temps, et ainsi déployer sa formation sur plusieurs années.

Les 6 conférences se dérouleront, sauf indication contraire, au **siège de la CNCEJ** (de 17h30 à 19h30), 10 rue du Débarcadère 75017 PARIS (salle PRADEAU, 1^{er} sous-sol / R - 1)

Les experts concernés sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de la Compagnie des experts près la Cour d'appel de Versailles - 5, rue Carnot 78000 Versailles) dès réception de la présente note en retournant, au plus tard le 05/09/2011 :

- Le coupon ci-après dûment rempli,
- Un chèque de 32 € par conférence pour la participation aux frais,
- Une enveloppe timbrée à l'adresse de l'expert l'attestation de présence.

Il convient de rappeler que cycle n'est ouvert qu'aux experts inscrits sur la liste de la Cour et membres de leur compagnie.

Cette formation peut dans une certaine mesure être prise en charge par :

- le FIFPL, pour les professions libérales, 35/37 rue Vivienne 75083 - Paris Cedex 02)
- le Fonds d'Assurance des Professions Médicales (14, rue Fontaine - 75 009 Paris)

Il appartient à l'expert d'intervenir auprès de l'organisme concerné, en demandant la prise en charge avant le début de la formation.

**CYCLE 2011 DE FORMATION DES ANCIENS EXPERTS
PRÈS LES COURS D'APPEL DE PARIS ET VERSAILLES**

Madame / Monsieur:

Nom : _____ (prénom)

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse Mail : _____

Branche / Rubrique / Spécialité : _____

Entourer les conférences choisies pour le cycle 2011 : 1 2 3 4 5 6

Montant : conférences x 32 € : =€
par chèque à l'ordre de la CECAV

À le

Signature :

NOTA :

- Il ne sera pas accusé réception du chèque.

REÇU POUR VOTRE COMPTABILITE

A remplir par le participant et à conserver par devers lui. Ne pas le retourner au bureau de la compagnie des experts.
Une fois rempli, il sert de justificatif fiscal

M./Mme

S'inscrit au cycle 2011 de formation des anciens experts inscrits sur les listes des Cours d'appel de Paris et Versailles

Montant réglé en € :

Par chèque n°, sur la banque.....

Fait à le

Signature :

FORMATION 2011

**Centre de Formation des Compagnies d'Experts près la Cour d'Appel de Paris
(C.F.C.E.C.A.P.)
et
Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles
(C.E.C.A.V.)**

CALENDRIER DU CYCLE DE FORMATION 2011 DES ANCIENS EXPERTS

CONFÉRENCES	Conférenciers	Lieu	Date
1 Actualité des règles de procédure et de la jurisprudence applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien Déontologie de l'expert	Maître Bertrand LISSARAGUE Avoué près la C.A. de Versailles les Présidents et représentants des Cies des Experts près les CA de Paris et Versailles, de l'UCECAP et du CFECAP	CNCEJ (1)	LUNDI 12/09/2011 17h30
2 Les principes directeurs du procès au civil	Mme Anne-Marie BROCARD-LAFFY ancien Magistrat chargé du Contrôle au TGI de PARIS	CNCEJ (1)	MERCREDI 28/09/2011 17h30
3 Le Parquet L'expertise pénale	Monsieur Jacques HOSSAERT Avocat Général près la C.A. de Versailles Monsieur Claude PERNOLLET Avocat Général près la C.A. de Versailles	CNCEJ (1)	MERCREDI 12/10/2011 17h30
4 L'expertise civile Les règles de procédure applicables	Madame Sylvie MENOTTI Secrétaire Générale de la Première Présidence à la Cour de Cassation	CNCEJ (1)	LUNDI 24/10/2011 17h30
5 Le rapport d'expertise judiciaire sa finalité, sa pédagogie	Madame Hélène AKAOUI CARNEC Avocat à la Cour, membre du Conseil de l'Ordre Madame Patricia GRANDJEAN Conseillère à la 8 ^{ème} Chambre	CNCEJ (1)	LUNDI 7/11/2011 17h30
6 La dématérialisation des échanges dans l'expertise de Justice	Monsieur Bernard Denis LAROQUE Président de la Commission Communication du CNCEJ Monsieur Didier LAMY ancien Président de la Commission Formation / Qualité du CNCEJ	CNCEJ (1)	LUNDI 28/11/2011 17h30

En fonction des disponibilités et contraintes d'emploi du temps, certains conférenciers pourraient être remplacés.

(1) CNCEJ : 10, rue du Débarcadère 75017 Paris – salle PRADEAU - niveau R-1